

**Bernard AGUERA**  
**Commissaire aux Comptes**

Inscrit auprès de la Compagnie Régionale de Toulouse

7, rue Georges Vedel  
31300 TOULOUSE

Tél. 05 34 31 22 88  
courriel : bernard.aguera@gmail.com

**PAUSE CALIN**

Association loi 1901

**Siège social : 22 Rue Rembrandt**  
**31100 TOULOUSE**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos au 31/12/2023*

Aux Adhérents de l'Association PAUSE CALIN

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association PAUSE CALIN relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

*BA*

## *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821.53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Le montant des subventions reçues,
- Les charges d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

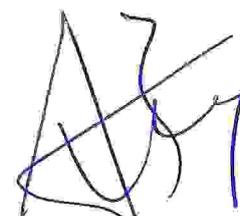
## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

BN

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Fait à TOULOUSE, le 16 Mai 2024  
Le Commissaire aux comptes



Bernard AGUERA

## **ANNEXES**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## BILAN ACTIF

	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	2 160	2 160		596
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	28 500		28 500	28 500
Constructions	679 249	358 449	320 800	354 621
Installations techn., matériel et outil. ind.	95 207	85 123	10 084	13 047
Autres	92 973	85 409	7 563	12 406
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	36 150		36 150	35 477
Prêts				
Autres	133		133	133
<b>TOTAL (I)</b>	<b>934 372</b>	<b>531 141</b>	<b>403 231</b>	<b>444 780</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	59 001		59 001	52 437
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	247 619		247 619	214 849
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	267 858		267 858	285 913
Charges constatées d'avance	2 732		2 732	2 225
<b>TOTAL (II)</b>	<b>577 209</b>		<b>577 209</b>	<b>555 424</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 511 581</b>	<b>531 141</b>	<b>980 440</b>	<b>1 000 203</b>



## BILAN PASSIF

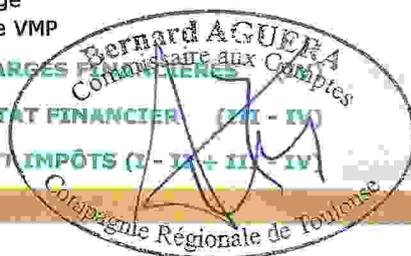
### PASSIF

	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	544 808	571 788
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	10 515	-26 979
	<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>544 808</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	164 016	173 417
Provisions réglementées		
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>718 225</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
	<b>TOTAL (II)</b>	
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
	<b>TOTAL (III)</b>	
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	117 348	140 927
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 471	13 076
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	73 370	81 190
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	12 077	12 499
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	35 833	34 286
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>281 978</b>
Ecarts de conversion passif	<b>(V)</b>	
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 000 203</b>



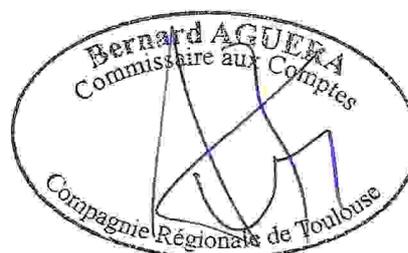
## COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service	187 933	170 268	17 664	10
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	970 466	888 114	82 352	9
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortis, dépr., prov. et transf. charges	30 722	41 038	-10 315	-25
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	69 038	68 649	389	1
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 258 159</b>	<b>1 168 069</b>	<b>90 090</b>	<b>8</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises et autres achats	59 364	58 723	640	1
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	158 442	144 524	13 918	10
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	49 547	44 413	5 134	12
Salaires et traitements	759 144	694 325	64 819	9
Charges sociales	205 357	190 386	14 971	8
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	42 677	46 317	-3 640	-8
Dotations aux provisions				
Report en fonds dédiés				
Autres charges	579	1 071	-492	-46
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>1 275 109</b>	<b>1 179 758</b>	<b>95 351</b>	<b>8</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-16 950</b>	<b>-11 689</b>	<b>-5 261</b>	<b>-45</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	3 777	1 465	2 312	158
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>3 777</b>	<b>1 465</b>	<b>2 312</b>	<b>158</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées	1 281	1 609	-328	-20
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>	<b>1 281</b>	<b>1 609</b>	<b>-328</b>	<b>-20</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>2 496</b>	<b>-144</b>	<b>2 640</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>-14 454</b>	<b>-11 833</b>	<b>-2 621</b>	<b>-22</b>



## COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opérations de gestion	3 309	1 491	1 818	122
Sur opérations en capital	25 361	23 857	1 504	6
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>28 670</b>	<b>25 348</b>	<b>3 321</b>	<b>13</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Sur opérations de gestion	3 278	40 425	-37 147	-92
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>3 278</b>	<b>40 425</b>	<b>-37 147</b>	<b>-92</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>25 392</b>	<b>-15 077</b>	<b>40 468</b>	<b>268</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	423	70	353	504
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>1 290 606</b>	<b>1 194 883</b>	<b>95 723</b>	<b>8</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>1 280 091</b>	<b>1 221 862</b>	<b>58 229</b>	<b>5</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>10 515</b>	<b>-26 979</b>	<b>37 494</b>	<b>139</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	94 180	90 998	3 182	3
<b>TOTAL</b>	<b>94 180</b>	<b>90 998</b>	<b>3 182</b>	<b>3</b>
<b>CHARGES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	94 180	90 998	3 182	3
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
<b>TOTAL</b>	<b>94 180</b>	<b>90 998</b>	<b>3 182</b>	<b>3</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10 515</b>	<b>-26 979</b>	<b>37 494</b>	<b>139</b>



## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

### FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 980 439.90 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 10 514.97 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

### RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

#### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.



## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 40 ans
- Agencement et aménagement des constructions	12 ans
- Installations techniques	6 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 ans
- Matériel de bureau informatique	3 à 10 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

### CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Il a été comptabilisé en contribution volontaire, la mise à disposition gratuite par la Mairie de Toulouse. Cette mise à disposition a été valorisée à la somme de 94 180 € suivant un calcul établi par la Mairie de Toulouse.

Le bénévolat n'étant pas considéré comme significatif, il ne fait pas l'objet d'une information dans l'annexe.



## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPORALES	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	2 160		
CORPORELLES	Terrains		28 500		
		Sur sol propre	161 500		
	Constructions	Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.	517 749		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		95 207		
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	19 751		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	73 266		455
		Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes				
		<b>TOTAL</b>	895 974		455
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		35 477		673
	Prêts et autres immobilisations financières		133		
		<b>TOTAL</b>	35 610		673
		<b>TOTAL GENERAL</b>	933 743		1 128

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt.poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPORALES	Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>			2 160	
CORPORELLES	Terrains				28 500	
		Sur sol propre			161 500	
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			517 749	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				95 207	
		Inst. gal. agen. amé. divers			19 751	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier		499	73 222	
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		<b>TOTAL</b>		499	895 930	
FINANCIERE:	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				36 150	
	Prêts & autres immob. financières				133	
		<b>TOTAL</b>			36 283	
		<b>TOTAL GENERAL</b>		499	934 372	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés



## ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

### CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

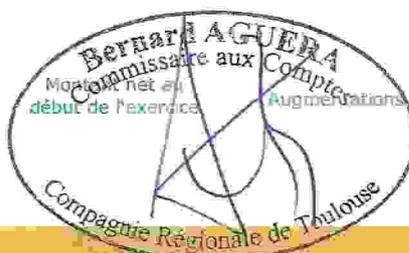
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 563	596		2 160
<b>TOTAL</b>	<b>1 563</b>	<b>596</b>		<b>2 160</b>
Terrains				
Sur sol propre	47 463	6 460		53 923
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.	277 166	27 360		304 526
Inst. techniques matériel et outil. industriels	82 161	2 963		85 123
Autres immob. corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	18 643	781		19 424
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	61 968	4 517	499	65 986
Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>	<b>487 400</b>	<b>42 081</b>	<b>499</b>	<b>528 982</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>488 964</b>	<b>42 677</b>	<b>499</b>	<b>531 141</b>

### CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS			REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. (fiscal) exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
A. Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

### CADRE C Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

Frais d'émission d'emprunt à étaler	
Primes de remboursement des obligations	



Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

## ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

### ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières	133		133
ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux			
		Autres créances clients	59 001	59 001	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 240	8 240	
		Impôts sur les bénéfiques			
		Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée			
		coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés	214 371	214 371	
		Divers	25 007	25 007	
		Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)				
	Charges constatées d'avance	2 732	2 732		
	<b>TOTAUX</b>	<b>309 484</b>	<b>309 352</b>	<b>133</b>	
RENOIS	(1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
		des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				
(3)	Créances reçues par legs ou donations				



## COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

### CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		2 732
Financières		
Exceptionnelles		
	<b>TOTAL</b>	<b>2 732</b>

### PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	3 750
Autres créances	246 367
Disponibilités	
	<b>TOTAL</b>
	<b>250 117</b>



## TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

### TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	571 788	-26 979			544 808
Excédent ou déficit de l'exercice	-26 979		26 979		
Subventions d'investissement	173 417		15 511	24 912	164 016
<b>TOTAUX</b>	<b>718 225</b>	<b>-26 979</b>	<b>42 491</b>	<b>24 912</b>	<b>708 825</b>



# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	117 348	117 348		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	22 471	22 471		
Personnel & comptes rattachés	26 533	26 533		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	39 537	39 537		
Etat & Impôts sur les bénéfices	423	423		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	6 878	6 878		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel, opér, de titr.)	11 901	11 901		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	35 833	35 833		
<b>TOTAUX</b>	<b>260 925</b>	<b>260 925</b>		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés



## COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

### PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		35 833
Financiers		
Exceptionnels		
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>		<b>35 833</b>

### CHARGES À PAYER

	CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		98
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9 787
Dettes fiscales et sociales		40 238
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
	<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>50 122</b>



## LES EFFECTIFS

### RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 €.

Le montant des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature s'élève sur l'exercice à 113 191 €

